

L'Algérie interdit les prières musulmanes dans les lieux publics, mais pas la France !

Alors que, chaque vendredi, dans de nombreuses villes de France, des centaines voire des milliers de musulmans barrent des rues entières, les occupent après en avoir expulsé les non-musulmans, et y prient illégalement en public, (1) l'Algérie vient d'annoncer, par la voix de son ministre des Affaires religieuses, Bouabdallah Ghlamallah, que les prières dans les lieux publics, y compris à proximité des mosquées, sont formellement interdites. (2)

C'est le monde à l'envers : un pays musulman, dont les dirigeants soutiennent l'islam, interdit les prières musulmanes publiques, alors que les dirigeants de la France, pays laïque de tradition judéo-chrétienne, se refusent à les interdire !

Lisons l'article consacré par le quotidien algérien « Le Temps » à cette affaire :

« Il arrive, en effet, que pendant la prière hebdomadaire du vendredi, plusieurs dizaines de fidèles s'agglutinent à l'extérieur des mosquées pour accomplir leur devoir religieux à même les trottoirs jouxtant les maisons de Dieu. » (2)

En France, en plein centre de Paris, ce ne sont pas des dizaines de musulmans qui prient sur les trottoirs, mais des milliers de musulmans qui prient sur les trottoirs et sur les chaussées, comme le prouve notre vidéo suivante :

Quand donc nos maires, nos préfets, et nos dirigeants politiques, se mettront-ils enfin à faire appliquer la loi dans nos rues, et à interdire formellement toute prière dans les lieux publics, comme cela est le cas en Algérie ?

Les autorités algériennes, qui dirigent un pays qui a été mis à feu et à sang par les islamistes, savent que les prières publiques musulmanes sont des actes de provocation et des démonstrations de force des religieux musulmans. Faudra-t-il attendre qu'une sanglante guerre civile éclate en France, pour que s'ouvrent enfin les yeux de nos dirigeants accouardis ?

Notes :

1) Selon nos informateurs, de telles scènes ont lieu chaque semaine dans plus de 50 villes françaises, à l'heure actuelle, et la situation empire rapidement, à cause de l'inaction coupable des autorités, qui se refusent à faire appliquer la loi et à expulser les délinquants musulmans.

On consultera avec profit notre dossier consacré à ce scandale :

<http://www.ripostelaique.com/Dossier-sur-les-prieres-musulmanes,4847.html>

On peut aussi regarder nos vidéos, qui montrent des centaines de musulmans priant illégalement en public dans les rues de Paris (Barbès, 18e arrondissement), de Clichy, de Montreuil, de Marseille, de Toulouse, et des Ulis :

<http://www.ripostelaique.com/Toutes-nos-vidéos-sur-les-prieres,4848.html>

2) Algérie : Interdiction formelle de la prière dans les endroits publics

<http://www.letempsdz.com/content/view/41852/1/>

3) Sur Daniel Vaillant, voir nos trois articles suivants :

Daniel Vaillant justifie le coup de force des musulmans à Barbès

<http://www.ripostelaique.com/Daniel-Vaillant-justifie-le-coup.html>

Les mensonges de Daniel Vaillant pour cautionner les prières musulmanes illégales à Barbès

<http://www.ripostelaique.com/Les-mensonges-de-Daniel-Vaillant.html>

L'infâme collaboration des élus socialistes du 18e arrondissement avec les islamistes

<http://www.ripostelaique.com/L-infame-collaboration-des-elus.h>

[tml](#)

4) Interview de Jean-Jacques Beaurepaire : l'islam à la conquête de Montreuil

<http://www.ripostelaique.com/Interview-de-Jean-Jacques.html>

La stratégie islamiste à l'œuvre à Montreuil

<http://www.ripostelaique.com/La-strategie-islamiste-a-l-oeuvre.html>

5) Prières musulmanes : après le Paris de Delanoë, le Marseille de Gaudin !

<http://www.ripostelaique.com/Prieres-musulmanes-apres-le-Paris.html>

6) La Préfecture interdit l'apéro géant, mais collabore aux prières musulmanes illégales à Barbès !

<http://www.ripostelaique.com/La-Prefecture-interdit-l-apero.html>

Le parti pris de la Préfecture de police en faveur de l'islamisation de Paris ! (Vidéo)

<http://www.ripostelaique.com/Le-parti-pris-de-la-Prefecture-de.html>

Maxime Lépante